

Lévesque, Claudette

De: Juju Tbo [jujutbo@hotmail.com]
Envoyé: 11 mars 2014 09:14
À: Greffe
Cc: comte.vachon@mrn.gouv.qc.ca; ministre@mrn.gouv.qc.ca
Objet: A VERSER AU DOSSIER R-3854-2013

Lanaudière, 12 mars 2014

Lettre aux membres de la Régie de l'énergie

Mesdames Louise Pelletier, Louise Rozon et Françoise Gagnon

A VERSER AU DOSSIER R-3854-2013

Au sujet de l'option de retrait et des frais imposés.

L'option de retrait n'offre rien d'avantageux aux clients parce qu'ils seront, de toute façon, exposés par les compteurs de leurs voisins et par le déploiement du réseau maillé avec les conséquences et les effets négatifs.

Hydro-Québec dit qu'il n'y a pas de risque pour la santé mais, ne fournit pas de preuves scientifiques pour soutenir ces affirmations. Pourtant, de nombreuses études indépendantes affirment le contraire. Il est donc **essentiel de s'abstenir** d'être exposé 24/24 à des ondes pulsées qui, à moyen et long terme, peuvent nuire à la santé. Ce n'est pas par caprice ou par ignorance que les gens refusent ces compteurs. C'est par **nécessité et prévention**. Nous refusons de servir de COBAYE et de mettre la santé de notre famille à risque de dégradation.

L'option de retrait ne sert à rien si cela n'élimine pas l'exposition aux ondes ni les conséquences? C'est un vrai canular. Une stratégie d'Hydro- Québec pour éliminer l'opposition. Dans ces conditions, imposer des frais à l'option de retrait, peut s'interpréter comme étant une fraude à peine déguisée.

La seule option acceptable serait de garder le modèle traditionnel de compteur électromécanique qui a fait ses preuves côté durabilité, sécurité et fiabilité. Nous sommes contre le projet de les remplacer car les compteurs communicants n'offrent que des désavantages pour la clientèle.

Étant donné que ni La Régie, ni le gouvernement ne semble se préoccuper de notre liberté de choix ni de notre santé, les opposants n'ont que 2 solutions pour se protéger : barricader le compteur et se préparer à subir les menaces d'Hydro-Québec de couper le service.

On est supposé vivre dans une société moderne et libre, mais, devons-nous nous adapter à vivre à l'ancienne comme nos grands-parents l'ont fait, sans électricité, avec les moyens du bord pour faire respecter notre liberté et notre choix de ne pas vivre dans l'environnement malsain qu'on veut nous imposer contre notre volonté ?

Il est bien triste de voir combien nous sommes obligés de nous battre contre un géant parce que ceux qui devraient le faire en notre nom, n'en font rien.

Bien à vous,

Juliette

Résidente de la région de Lanaudière

cc: ministre des Ressources naturelles